



La Nature se met en Seine

2024
RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le mot du président



Michel GROSJEAN
Président de l'ANN

Tout d'abord, je tiens à remercier très sincèrement tous ceux et celles qui nous soutiennent, les élus avec qui nous travaillons en confiance, les partenaires, les administrateurs, les bénévoles toujours présents pour un coup de main, les adhérents et les salariés impliqués, compétents, qui ont su intégrer les nouveaux éléments et ainsi créer une équipe soudée et performante.

L'année 2024 a été très riche en activité. Malgré cela, nous avons su trouver le temps de donner une suite opérationnelle à la réflexion engagée fin 2023 sur l'organisation de l'association. Une nouvelle embauche a permis de répondre à l'accroissement d'activité, mais a posé la question de la répartition des tâches au sein de l'équipe de travail. En réponse, nous avons ainsi investi et modernisé nos moyens de gestion et mis en place des délégations de responsabilité adaptées au profil et aux compétences de chacun. Ainsi, 2024 a été une année de réflexion, de choix et décisions pour garantir l'avenir de l'association par la mise en place d'une dynamique responsable et de moyens mieux adaptés à nos activités. Merci au CA de nous avoir suivis sur ces décisions.

Autre point fort des activités de l'association en 2024, le développement important des animations destinées aux plus jeunes, que ce soit aux moyens de projets scolaires régionaux, des animations destinées au public ou bien par le succès grandissant de notre club nature. Nous avons toujours eu pour objectif de sensibiliser le public à notre environnement par le partage de nos connaissances environnementales, en particulier les générations futures.

Tant de choses accomplies en 2024, et autant en perspective pour l'avenir. L'année 2025 apportera son lot d'évènements et de projets sur lesquels nous devons nous tenir informés et être vigilants.

Une année 2025 abordée en confiance, toujours avec l'ambition d'être une association reconnue pour ses compétences, son discernement et sa capacité à convaincre que plus que jamais notre environnement et la biodiversité doivent être protégés.

M. GROSJEAN

SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ? 4

- > L'Association Nature du Nogentais 4
- > Du côté des salariés 6
- > Et des stagiaires 6
- > Du côté de la gouvernance 7
- > Adhérents et bénévoles 7
- > Structuration et développement 8

REGARDS SUR L'ANNÉE 2024 9

NOS ACTIONS 13

- > Gestion d'espaces naturels 14
- > Etudes et suivis scientifiques 16
- > La biodiversité en ville 19
- > Sensibilisation et valorisation 21
- > Animaux blessés 24

RAPPORT FINANCIER 25



L'ASSOCIATION NATURE DU NOGENTAIS

En quelques mots

L'Association Nature du Nogentais est une association loi 1901, à but non lucratif, créée en 1991, dont les grandes missions sont la connaissance, la protection, la valorisation du patrimoine naturel ainsi que la sensibilisation du public à l'environnement.

Membre des réseaux ODONAT Grand Est et GRAINE Champagne Ardenne, l'association compte à ce jour 4 salariés et 58 adhérents.

L'ANN est agréée au titre de la protection de l'environnement (selon l'article L.141-1 du Code de l'Environnement). Elle prend donc part aux politiques environnementales, participant ainsi activement à la protection de l'environnement dans le cadre géographique départemental, pour les départements de l'Aube et de la Marne.



Nos missions

Connaitre

C'est développer la connaissance du territoire afin de mieux cerner les enjeux écologiques et ainsi protéger plus efficacement la biodiversité. Concrètement, cette connaissance s'acquiert au travers d'études et suivis scientifiques environnementaux, sur la faune, la flore et les milieux naturels.

Protéger

C'est agir en faveur de la faune, la flore ou encore assurer la surveillance des milieux dans lesquels ces espèces évoluent.

Ces actions se font souvent en collaboration avec divers partenaires : associations, services de l'Etat, collectivités, acteurs privés du territoire... sans oublier l'implication régulière des bénévoles.



Sensibiliser

C'est éveiller la curiosité et mobiliser les générations actuelles et futures à la préservation du patrimoine naturel local. Les animations sont réalisés auprès du grand public, dans le cadre scolaire, périscolaire ou encore lors d'un Club Nature. Les formats sont variés : balades découverte, conférences, ateliers de fabrication ou encore chantiers de gestion... La sensibilisation passe également par la valorisation du patrimoine naturel pour l'accueil du public : aménagement de sentier, mise en place de panneaux pédagogiques...



DU CÔTÉ DES SALARIÉS

En 2024, l'équipe de l'ANN se compose de 4 salariés (3 CDI, 1 CDD) répartis sur diverses missions et dans différents domaines.

Pierre Miguet

A l'ANN depuis mai 2013, mes domaines d'expertise sont l'avifaune, l'herpétofaune, l'entomofaune et la flore.

Mes principales missions sont les suivis Faune-Flore et l'accompagnement des entreprises privées (carrières, parcs éoliens, parcs photovoltaïques ...). Je suis en charge des études scientifiques (ZNIEFF, Observatoire Grand Est de la Biodiversité, PRAM (Plan Régional d'Action Mares) et de la Gestion de sites naturels (Petit Irlande (AESN), du Monteuil ...).

Marie De Sainte Maresville

Arrivée en novembre 2019, j'ai été en charge du poste d'animation zones humides dans un premier temps, avant sa suppression en 2021.

Aujourd'hui je suis principalement en charge de l'éducation à l'environnement (Club Nature, projets annuels type Life, ATE, grand public, etc), de la communication interne et externe, ainsi que du suivi de la mise en œuvre des documents territoriaux (SAGE, SCOT, etc).

Marion Sfiligoi

Ma volonté de m'investir dans la préservation de la biodiversité et la valorisation des espaces naturels m'a amené à me reconverter professionnellement en 2019.

J'ai intégré l'ANN après l'obtention d'un BTS A GPN en février 2022. Mes missions sont aujourd'hui très polyvalentes : gestion comptable et financière, suivis scientifiques, animation, etc.

Thomas Ferrari

Ayant débuté en tant que bénévole actif de l'Association, j'ai pu acquérir certaines compétences en accompagnant régulièrement les salariés dans leurs tâches. Cette expérience m'a permis d'intégrer l'équipe salariée en avril 2024, en renfort sur certaines activités, plus particulièrement sur les suivis de la mortalité des parcs éoliens.

ET DES STAGIAIRES

L'ANN accueille régulièrement des stagiaires de différents niveaux, de la validation de diplômes liés à l'environnement aux stages de découverte en entreprise des plus jeunes.

En 2024, ils sont trois à être venus se former ou découvrir auprès de l'ANN.

Tristan Kerckhove

Habitué de l'association, Tristan a réalisé presque tous ses stages (environ 12 semaines) au sein de l'ANN. Il est revenu cette année pour effectuer son stage de terminale bac pro Gestion Milieux Naturels et Forestiers (GMNF) au Lycée de Sainte-Maure.

Valentin Roblet

Elève de 4e au collège de Marigny-le-Châtel, Valentin a été accueilli à l'association dans le cadre de son stage de découverte en entreprise. En observant et participant aux tâches de l'équipe, Valentin a ainsi pu faire l'expérience du monde du travail à travers les métiers de l'environnement.

Yves-Marie Cossa

Elève de STAV au lycée de Sainte-Maure, Yves-Marie a réalisé un stage de deux semaines en avril. Il a pu assister l'équipe pour certains suivis et animations que réalise l'ANN et ainsi avoir une idée du panel d'activités possibles dans le domaine de l'environnement.

DU CÔTÉ DE LA GOUVERNANCE

L'association est gouvernée par un Conseil d'Administration (CA). Avec 8 personnes en 2024, il est constitué d'un Bureau (Président/Trésorière/Secrétaire) et d'administrateurs se réunissant régulièrement et participant aux prises de décisions.

LE BUREAU

Michel GROSJEAN - Président

Anne-Marie GROSJEAN - Trésorière

Marie-Claude HENTZIEN - Secrétaire

LES AUTRES MEMBRES DU CA

Dominique BERGHEUL-LACOMBE

Pascal GATOULLAT

Christian ROUSSELLE

Guillaume SFILIGOI

François OBERT

ADHÉRENTS ET BÉNÉVOLES

En 2024 l'association reste sur un nombre stable et compte une cinquantaine d'adhérents. Partageant nos valeurs et la volonté de protéger notre environnement, les adhérents soutiennent nos actions par la fidélité de leur adhésion ou par leurs dons. Plus encore, une quinzaine de bénévoles mettent régulièrement à contribution leur expérience, leur savoir-faire et leur temps pour aider l'association.

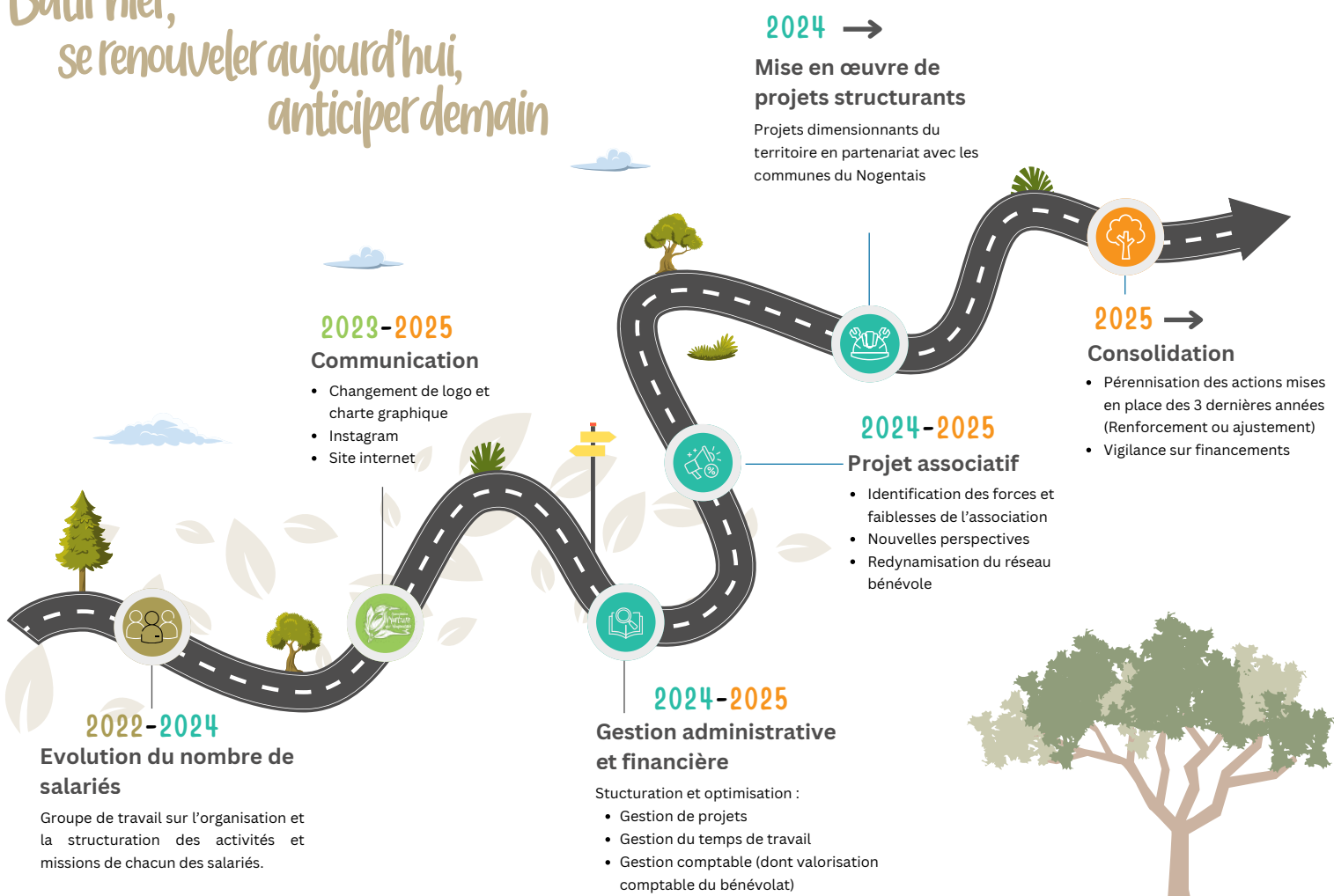
Nous les remercions chaleureusement pour leur implication dans la vie associative.

PROJET ASSOCIATIF ET DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

Depuis quelques années, un vent nouveau souffle sur l'association : le nouveau logo marque le point de départ d'une initiative globale cherchant à développer l'association autour de valeurs et projets en commun. Côté humain, l'année 2024 a vu l'arrivée d'un nouveau salarié, deux membres du conseil d'administration et de nouveaux bénévoles actifs, autant de nouvelles perspectives et d'occasions de réaffirmer le lien entre l'association et ses adhérents.

En image : les initiatives déjà engagées et les perspectives du projet associatif

Bâtir hier,
se renouveler aujourd'hui,
anticiper demain



REGARDS SUR L'ANNÉE

2024

HIVER

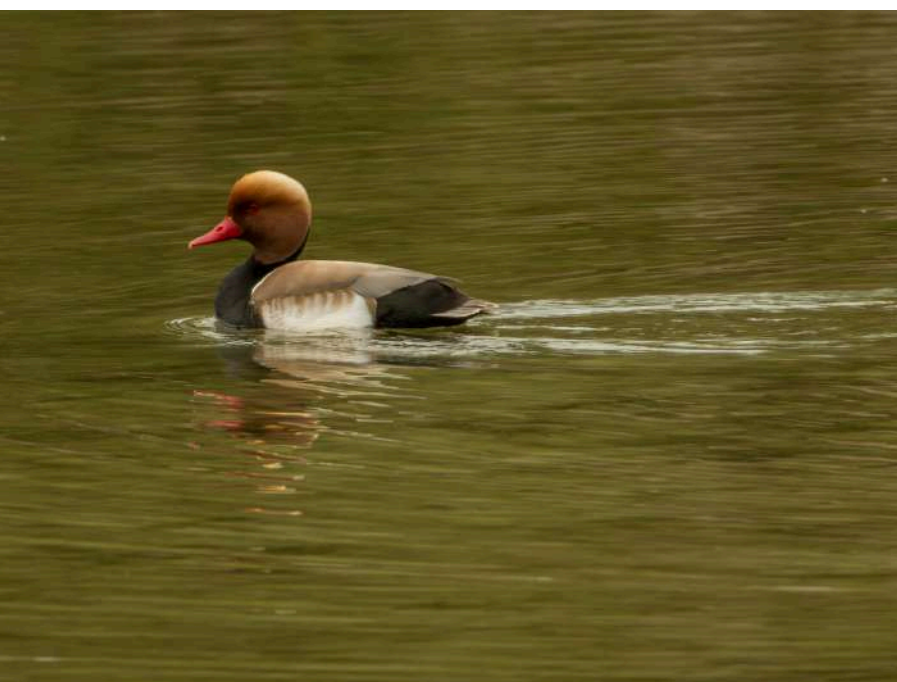
QUI L'EUT CRUE ?!

L'année 2024 a débuté les pieds dans l'eau ! Habitué aux crues hivernales, celle-ci a cependant pris de cours la plupart des locaux, surtout après une sécheresse particulièrement sévère. Chacun a vu midi à sa porte quant à toutes cette eau.

Côté ANN, joker ! La quantité et la durée de cette crue nous aurons donné quelques sueurs et obligé à des adaptations variées. Elle nous aura aussi offert des paysages uniques et, il faut le dire, une tranquillité et un garde manger qui ont profité à diverses espèces : les nichées de cigognes n'ont jamais été aussi prospères qu'en 2024 !

Quelques chiffres :

Durée : 8 mois sans baisse significative (novembre 23 à mai 24), nombreux pics de crue à 6.20m. En comparaison la crue 2023 est montée à 5.85m pendant 1 mois en février.



LE COMPTAGE WETLANDS

Le comptage Wetlands est un recensement international annuel des populations hivernantes d'oiseaux d'eau sur les zones humides à la mi-janvier. Grâce aux données collectées il est possible d'estimer la taille des populations d'oiseaux et leurs tendances.

L'ANN y participe tous les ans et compte les oiseaux sur les plans d'eau de la vallée de la Seine entre Courceroy et Crancey. En 2024, près de 1400 oiseaux de 25 espèces ont ainsi été dénombrés sur le Nogentais. Parmi celles-ci notons plusieurs espèces de canards : Nette rousse, Canard pilet, Canard siffleur, Sarcelle d'Hiver ...

PRINTEMPS

BIODIV' AU COLLÈGE !

Pour sa deuxième année de participation au volet "animation" du Life Biodiv'Est, l'ANN a investi le collège de Nogent-sur-Seine. Un ambitieux projet autour de la biodiversité a été mené à bien par une classe de sixième, les éco-délégués de tous niveaux, ainsi que le Club Nature et la classe ULIS. Les enfants ont ainsi découvert la richesse de leur collège, et choisi d'apporter un coup de pouce à quelques habitants à travers l'installation : d'un abri à hérisson, d'un gîte à chauves-souris, d'une prairie fleurie, ou encore d'une couveuse à lézards. Ils ont également réalisé des panneaux pédagogiques à destination de leurs camarades afin d'expliquer leur démarche.



LES BUSARDS FONT LE BUZZ

Le 30 Mai, l'ANN a été invitée par la Chambre d'Agriculture de l'Aube à l'assemblée générale du Groupement des Agriculteurs de l'Aube pour réaliser une présentation sur la conservation des busards. L'occasion de présenter les différentes espèces de busards, les méthodes de protection mais aussi valoriser les services rendus par ces rapaces, ainsi que les retours d'expérience d'agriculteurs participant à leur sauvegarde.



ÉTÉ

A LA RESCOUSSE DES HIRONDELLES

L'ANN travaille en collaboration avec Mon Logis, bailleur social, depuis 2022.

La mise en place de nids artificiels pour les Hironnelles de fenêtre a permis le maintien de la colonie d'environ 120 couples malgré les travaux d'isolation par extérieur.



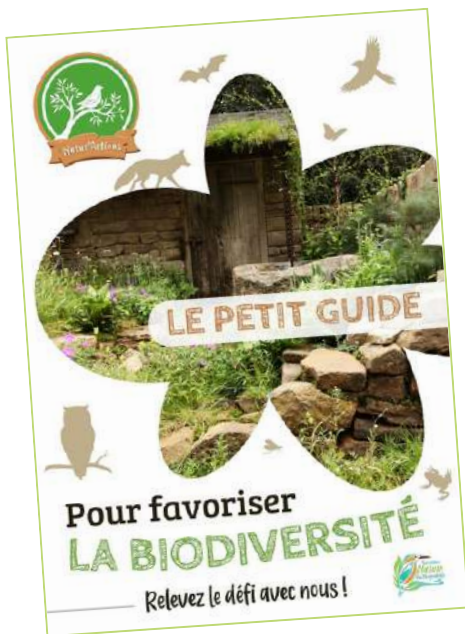


NOCTULES

L'été est une période propice à la recherche de chiroptères. Après un repérage pour identifier des lieux ou infrastructures susceptibles d'abriter ces animaux, il faut alors venir observer au coucher du soleil si ceux-ci sortent chasser. Cette année, les prospections ont permis d'identifier deux colonies de noctules sous deux ponts.

L'année 2025 permettra de déterminer de quelle espèce il s'agit.

AUTOMNE



NATUR' ACTIONS

Présenté en avant-première à l'occasion du festival de Montier-en-Der, le "Petit guide pour favoriser la biodiversité" est un livret rassemblant des informations, des conseils, et des idées d'actions à mettre en place pour donner un petit coup de pouce à la nature chez soi.

Les personnes souhaitant mettre en avant leurs réalisations pourront les poster sur Instagram avec un hashtag spécifique nous permettant de les identifier et les reposer sur un compte spécial créé pour l'occasion, appelé "Natur'actions".

PARTENARIAT CONSOLIDÉ

Une convention de partenariat a été signée cette année avec la commune de Nogent-sur-Seine. Si l'association et la commune travaillent depuis longtemps ensemble, cette convention prévoit et encadre officiellement les actions réalisées pour la commune : Conseil et accompagnement environnemental, Gestion des espèces exotiques envahissantes et Organisation d'évènements pour divers publics.



NOS ACTIONS



La réserve de la Prée



La réserve de la Prée est un espace naturel propriété du CNPE et dont la gestion est confiée à l'ANN. Présentant une mosaïque de milieux tels que des mares, roselières, mégaphorbiaies et boisements, la Prée attire des espèces animales et végétales de taxons variés, mais nécessite un entretien régulier pour maintenir sa diversité. C'est pourquoi chaque année des suivis d'espèces et des travaux de gestion sont réalisés sur le site.

En raison des inondations de l'année 2024, la Prée est restée immergée pendant plusieurs mois, empêchant la mise en place des chantiers de gestion habituels. L'amélioration tardive des conditions météo en Octobre a permis la venue annuelle des élèves du lycée Sainte-Maure pour la réalisation d'un grand chantier de gestion. Au programme : débroussaillage, ouverture de milieux et tronçonnage des arbres tombés au sol.

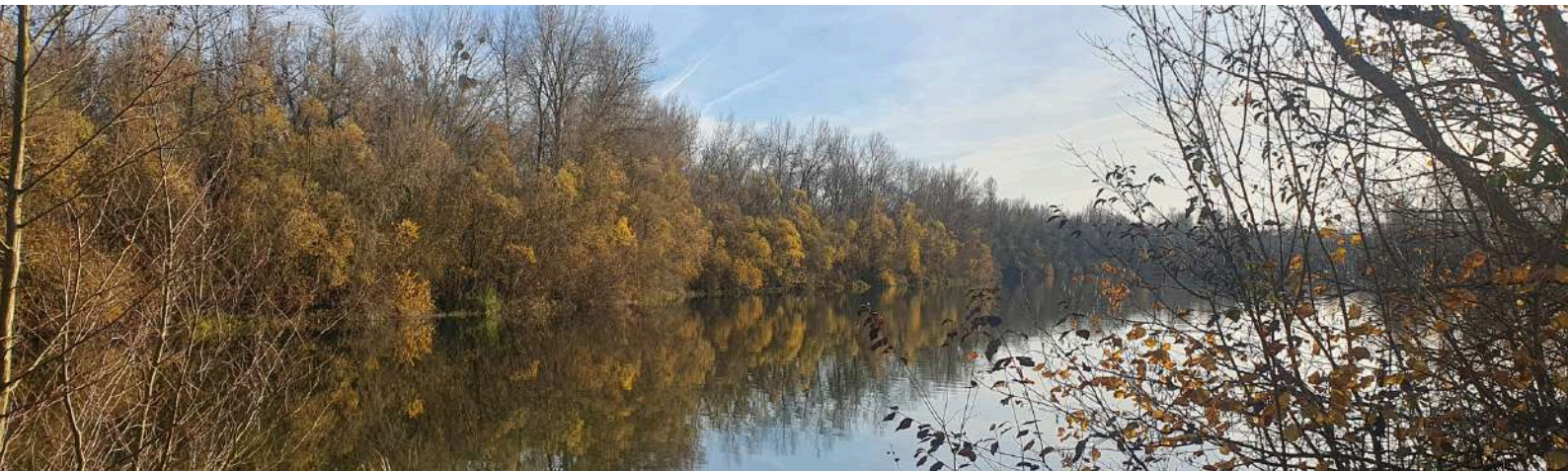


GESTION D'ESPACES NATURELS



En plus des travaux de gestion de la Prée, l'ANN assure également l'entretien des radeaux à sternes. Situés sur le Chenal d'Évacuation des Crues, les radeaux permettent à ces oiseaux migrateurs de nicher lors de leur reproduction chez nous, mais accueillent également d'autres espèces. Pour garantir les bonnes conditions d'accueil de ces radeaux il faut alors les nettoyer, enlever les végétaux qui finissent par les recouvrir, et parfois effectuer des réparations.

Le Petit Irlande



Le site du Petit Irlande est une propriété de l'Agence de l'Eau Seine Normandie située à Saint-Nicolas-la-Chapelle.

D'une superficie de 58 ha, le site se compose de plans d'eau (pour une surface d'eau libre d'environ 25 ha), de milieux forestiers, d'espaces ouverts (prairies, friches) ainsi que de mares. L'Association est gestionnaire de ce site depuis 2019 et en a réalisé le Plan de Gestion la même année. Le plan de gestion permet d'assurer une continuité et une cohérence de la gestion du site dans l'espace et dans le temps. L'association assure les suivis environnementaux et la coordination des chantiers de gestion.

En 2024, l'ANN a ainsi fait des suivis insectes et amphibiens. Au niveau de la gestion, les milieux ouverts du site ont été fauchés en septembre et la matière exportée afin de ne pas enrichir le milieu. Des zones refuges ont été laissées en fleurs pour les insectes. Perspectives 2025-2026 : Les berges des plans d'eau du site ne sont pas favorables à la biodiversité et les réflexions sont en cours pour améliorer leurs capacités d'accueil de la faune et la flore.



Le suivi de nidification de la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) s'est poursuivi en 2024, année d'enquête régionale dans le Grand-Est. Au total, 46 nids et 140 jeunes à l'envol ont été comptés.

Cette année, le suivi a révélé un nombre de jeunes à l'envol en forte augmentation. En effet, leurs effectifs ont doublé entre 2023 et 2024 ; l'espèce a profité des crues printanières et de l'abondance de nourriture pour l'alimentation des jeunes. Le nombre de jeunes à l'envol est à considérer 'à minima', certains nids étant difficilement visibles dans le feuillage, rendant impossible le suivi à partir d'une certaine période.

Dans le Nogentais, la très grande majorité des nids sont construits sur des peupliers, actuellement seuls trois nids sont construits sur des poteaux/pylônes électriques.

Depuis 2020, l'Association Nature du Nogentais travaille en collaboration avec les services de l'État (DDT et OFB) pour assurer la protection des nids et éviter le dérangement de l'espèce en période de nidification. Il est important de mettre en place un suivi accru lors d'évènements météorologiques importants et tout au long de l'année et surtout surveiller les peupleraies abritant les nids afin qu'elles ne soient pas abattues.

Nous tenons à remercier les bénévoles investis dans le suivi de cette espèce, notamment Christian ROUSSELLE.



Les busards sont des rapaces diurnes, prédateurs de petits rongeurs et autres micro-mammifères.

Autrefois inféodés aux prairies, les busards se reproduisent aujourd'hui largement dans les parcelles agricoles céréalières. Ce changement de milieu les expose à une menace importante, les moissons débutant avant l'envol des jeunes. Chaque année, l'ANN intervient donc tout au long de la période de reproduction, du repérage des couples au-dessus des parcelles à la sécurisation des nids (avec accord du propriétaire de la parcelle).

Plusieurs espèces de busards se rencontrent sur le territoire du Nogentais, principalement le Busard Saint-Martin et le Busard cendré, mais en des occasions plus rares le Busard des roseaux peut également nicher dans les parcelles de culture.

En tout pour l'année 2024, ce sont plus de 245 heures passées sur le terrain et 2830 km parcourus pour la recherche et la sauvegarde d'une cinquantaine de busards.

Busards - Bilan Nogentais 2024				
	Nbre de couples	Nbre de nids	Nb de jeunes à l'envol	Nbre de jeunes morts ou disparus
Busard Saint-Martin	14	10	32	4
Busard cendré	5	5	12	5
Busard des roseaux	1	1	4	0
TOTAL	20	16	48	9

ÉTUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

FOCUS SUR UN SUIVI PARTICULIER : SUIVI MORTALITÉ DES PARCS ÉOLIENS



Le suivi mortalité consiste à évaluer l'impact de l'implantation d'un parc éolien sur la faune volante alentour : les oiseaux, mais aussi et surtout les chiroptères (chauves-souris).

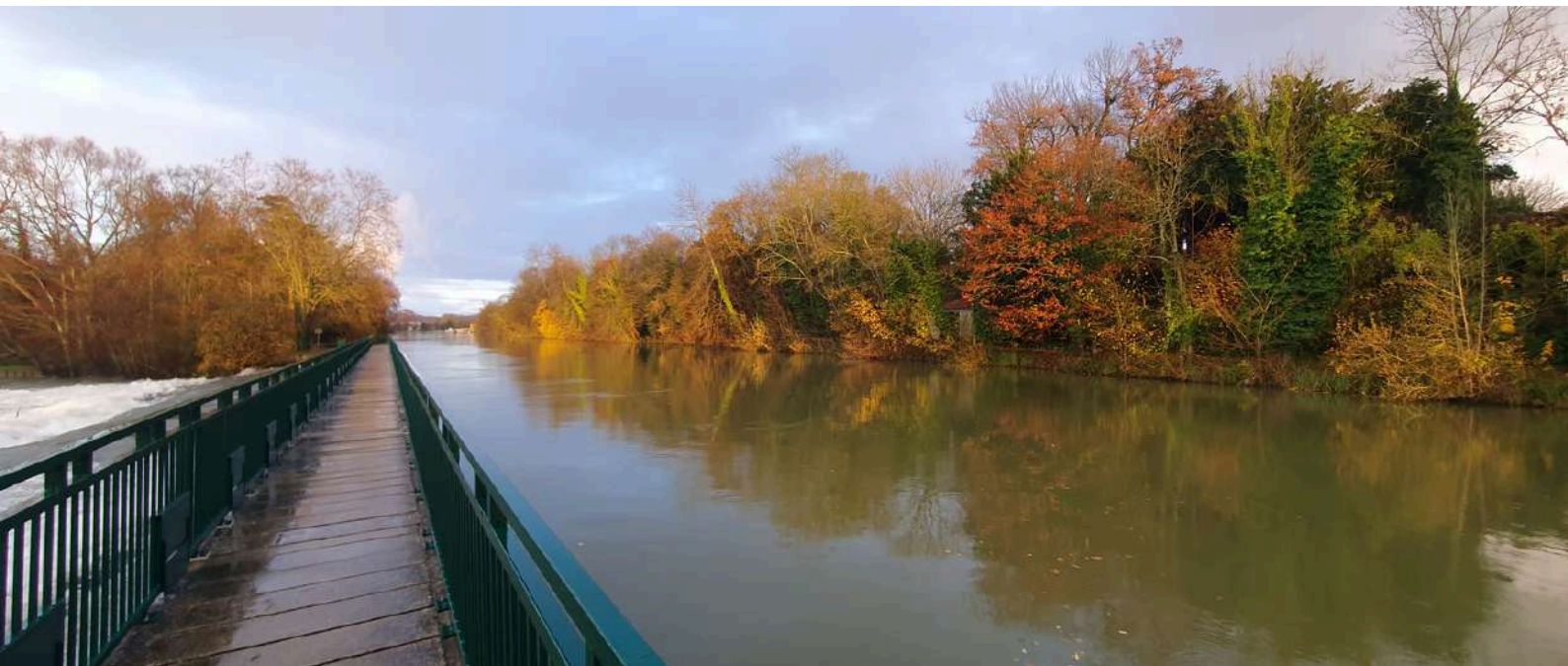
Ces suivis sont obligatoires pour l'exploitant, notamment au moins une fois dans les trois premières années suivant l'implantation du parc, puis une fois tous les dix ans. En cas de mortalité importante, des mesures peuvent être mises en place, allant du bridage des éoliennes pendant les heures d'activité des espèces impactées jusqu'au démantèlement des installations.



Pour évaluer la mortalité, les techniciens parcourent à pieds un quadrillage de 100m autour de chaque éolienne, et relèvent les cadavres rencontrés : espèce, distance à l'éolienne, etc. Dans la plupart des cas, ces relevés s'effectuent une fois par semaine. Pour affiner les statistiques, deux tests sont réalisés deux fois chacun par suivi : le test d'efficacité, qui mesure l'efficacité de l'observateur à repérer des cadavres, et le test de prédation, qui évalue combien de temps un cadavre est potentiellement repérable sur le parc avant de disparaître.

En 2024, l'ANN a réalisé le suivi mortalité sur deux parcs éoliens, pour un total de 19 éoliennes.

À TRAVERS DES PROJETS PONCTUELS ET DES CHANTIERS RÉGULIERS, MAINTENIR OU AMÉLIORER L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



L'ÎLE OLIVE

L'ANN travaille de concert avec les services techniques municipaux concernant l'entretien de l'île Olive, que ce soit par la préconisation de certaines méthodes de gestion ou l'organisation de chantiers nature.

Coupe, débroussaillage, ramassage des déchets sont autant d'actions mises en place pour favoriser à la fois la biodiversité et l'accueil du public.

Depuis 2024 un plan de fauche est mis à disposition des services techniques, ce qui leur permet une gestion et une planification facilitées.

LA PARCELLE CHAMPÊTRE DU CHEMIN DES GRÈVES

Le projet Life Biodiv'Est est un dispositif soutenant l'éducation à l'environnement auprès des scolaires en Région Grand Est.

L'ANN a pu réaliser divers animations pédagogiques et aménagements avec l'école primaire La Fontaine sur une parcelle mise à disposition par la commune de Nogent-sur-Seine.

Le point final de ce projet était la plantation d'une haie uniquement composée d'espèces locales. Enfin des panneaux pédagogiques ont été posés pour expliquer les aménagements réalisés et la biodiversité observable sur la parcelle.

Nous remercions la ville, les services techniques, ainsi que les bénévoles de l'ANN qui nous ont aidé dans ce projet !



LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les Espèces Exotiques Envahissantes sont des espèces qui ont été importées de l'étranger, volontairement ou non. Une fois acclimatées, certaines deviennent une menace pour la biodiversité. En effet, certaines espèces exotiques peuvent devenir prédatrices des espèces locales, ou bien être plus efficaces et donc accaparer les ressources. A terme, les espèces natives disparaissent du lieu d'implantation des EEE et la biodiversité s'appauvrit.

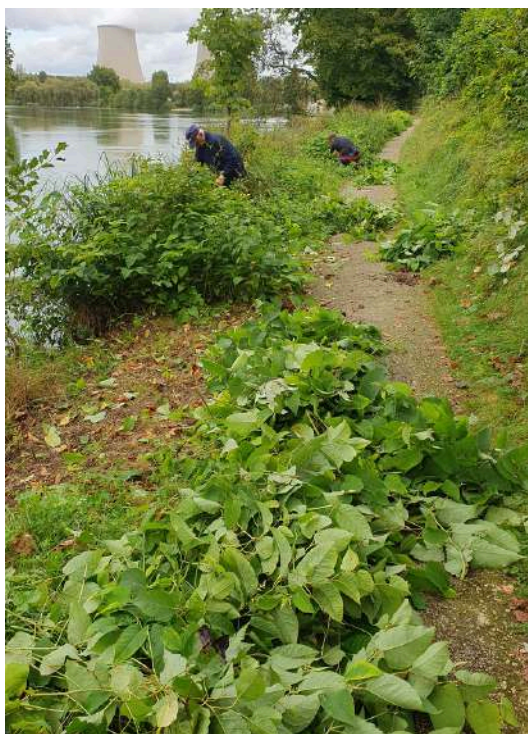


Solidago canadensis, un exemple d'EEE implantée dans le Nogentais

Dans le Nogentais, plusieurs EEE végétales sont présentes, comme la Renouée du Japon, le Solidage du Canada, le Mahonia faux-houx ou encore l'Ailante Glanduleux.

L'ANN s'applique à surveiller les EEE sur le territoire, et les signaler ou participer directement à leur destruction, dont l'exemple le plus représentatif est l'action d'éradication de la Renouée du Japon à Nogent-sur-Seine, mise en place depuis 2021.

POURSUITE DE L'ÉRADICATION DE LA RENOUÉE DU JAPON



Cette année encore, entre Mai et Septembre, plusieurs chantiers ont été organisés pour lutter contre la prolifération rapide de la Renouée du Japon sur les berges de la Seine. Si la repousse est encore rapide et les plants vivaces, leur surface tend néanmoins à diminuer avec les années.

SENSIBILISATION ET VALORISATION

Protéger l'environnement est l'affaire de tous, dans la vie de tous les jours, au travers de nos comportements. Favoriser les bons gestes et la bonne attitude chez tout un chacun passe par la valorisation de notre patrimoine naturel et la sensibilisation à sa conservation. C'est pourquoi, depuis plusieurs années l'ANN propose des animations et autres interventions pour tous publics, toute l'année, sur des thématiques variées, ciblées autour de la biodiversité.

Que ce soit l'élaboration d'un projet de classe ou d'école avec les scolaires, des animations découvertes pour adultes et enfants, ou encore la simple tenue de stands pour approcher le public lors d'évènements, de nombreux moyens et divers formats sont déployés pour informer et sensibiliser les générations actuelles et futures.



D'année en année, l'éducation à l'environnement devient une part de plus en plus importante des missions de l'association. Les sollicitations se multiplient, et l'ANN essaye de continuer à proposer du contenu varié, tant en terme de forme que de fond. Des partenariats viennent régulièrement enrichir l'expérience. En 2024, c'est le Conservatoire d'espaces Naturels de Champagne-Ardenne qui a fait appel à l'ANN pour réaliser des animations sur ses sites en gestion.

SENSIBILISATION ET VALORISATION

En 2024, l'association a réalisé un total de **36 séances d'animations** en tous cas genre : sorties, tenues de stands, formation, etc.

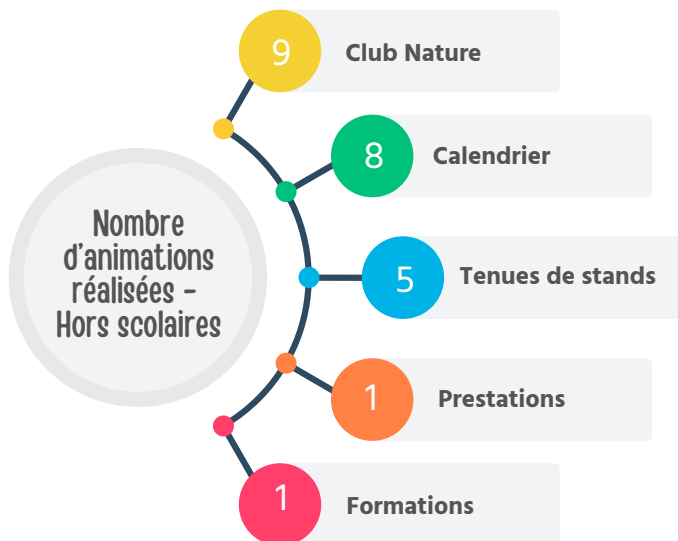
Elle a ainsi pu toucher 205 personnes (en dehors des tenues de stands et des projets scolaires).

Ce ne sont pas moins de 3 classes qui ont pu profiter de projets annuels, soit un total de près de 100 élèves !

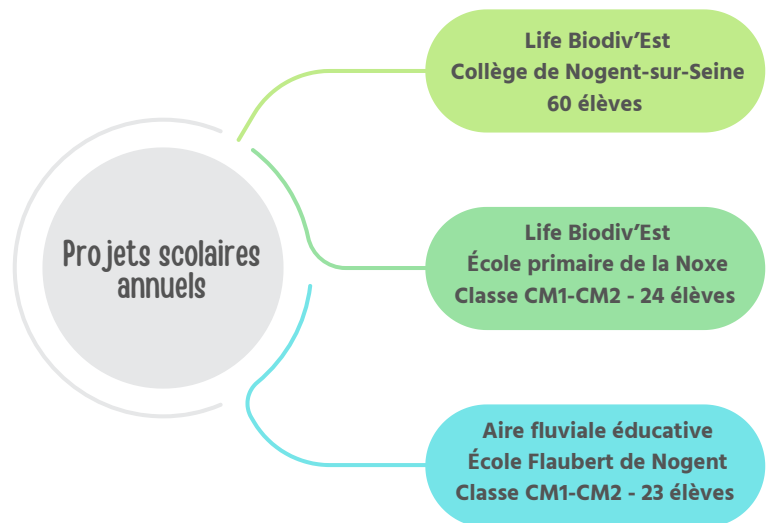
L'ANN a répondu présente aux événements communaux notamment le Forum des associations, la Foire de la Saint-Simon, Berges Saines...

Elle a également participé, pour la première fois, au festival de la photographie animalière de Montier-en-Der. Cette expérience a permis de faire connaître l'association au delà de ses frontières territoriales et a rencontré un franc succès ! Plus de 1000 personnes se sont arrêtés sur le stand.

Animations grand public



Animations scolaires



SENSIBILISATION ET VALORISATION

Le Club Nature

En septembre 2024, l'ANN a lancé la deuxième session de son Club Nature, créé en septembre 2023 et comptant 5 inscrits.

Il y a eu un très fort engouement pour cette seconde année : 13 enfants âgés de 7 à 9 ans se sont inscrits pour découvrir la nature une fois par mois, de septembre à juin, sur le territoire. Comme leurs prédécesseurs, ils ont été par monts et par vaux au contact de la nature, en forêt, au bord d'une mare, bricoleurs d'un jour. Une expérience qui nous l'espérons leur permettra d'enrichir leurs connaissances de la nature et de les préparer à l'avenir, plus sereins.

Un deuxième Club Nature qui a débuté sous de bons auspices, contrairement au précédent qui a du s'adapter à une météo très pluvieuse et capricieuse toute l'année...



Recherche des petites bêtes de la Noxe - avril 2024



Moulage d'empreintes en Forêt - novembre 2024

Autres évènements



Animation scolaire classe d'eau au Monteuil pour l'école de Pars-lès-Romilly - juillet



Sortie sur la carrière de Montpothier, pour le compte du CENCA - mai

ANIMAUX BLESSÉS

Comme chaque année, l'ANN est régulièrement sollicitée pour des animaux blessés. Si l'association ne peut réaliser de soins vétérinaire, nous faisons néanmoins souvent le relais vers un centre de soin ou dispensons les conseils nécessaires aux personnes ayant trouvé l'animal blessé.



Oreillard roux pris dans un collant à mouches

En 2024 l'ANN est intervenue pour prendre en charge **24 animaux blessés**, principalement pour des transferts en centre de de soin.

Parmi ces animaux, 5 hérissons, une cigogne blanche, 3 chauves-souris, 2 chouettes effraies, plusieurs busards (dans le cadre du suivi de l'espèce et de la protection des nichées) ainsi que divers passereaux : moineau, merle, hirondelle, martinet.

Cette mission est une part importante du travail de l'association. En 2024, trois salariés ont suivi une courte formation auprès de l'UFCS afin d'enrichir leurs connaissances sur les bons gestes à adopter.

J'ai trouvé un animal blessé : les bons gestes et ceux à éviter



Contactez avant toute chose un centre de soins agréé ou une association pour expliquer la situation et avoir des conseils sur la marche à suivre.

S'il est pris en charge, le mettre au calme, dans un carton.

Pas de cage, surtout pour les oiseaux !

Le tenir au chaud, le faire prendre en charge par un centre de soins dès que possible.



Le récupérer : vérifier d'abord s'il y est blessé, en danger immédiat, etc. Un animal seul, même un jeune n'est pas forcément en détresse ou abandonné !

Le nourrir ou lui donner à boire, quelle que soit la situation.

Essayer de le soigner ou de s'en occuper soi-même avec des conseils internet.

Attendre trop longtemps avant de contacter un centre de soins et de le faire prendre en charge.

BILAN FINANCIER

Compte de résultat association

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	1 100,00	1 170,00	- 70	-5,98
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	111 668,00	156 066,30	- 44 398	-28,45
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	39 985,32	19 730,49	20 255	102,68
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	270,00	4 314,52	- 4 045	-93,74
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	135,85	320,34	- 184	-57,59
Total des produits d'exploitation (I)	153 159,17	181 601,65	- 28 442	-15,68
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	29 103,84	30 072,07	- 968	-3,22
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 673,50	2 063,82	610	29,54
Salaires et traitements	121 216,05	99 499,22	21 717	21,83
Charges sociales	34 931,48	31 655,49	3 276	10,35
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 655,76	3 655,76		0,00
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	9,32	8,19	1	13,80
Total des charges d'exploitation (II)	191 589,95	166 954,55	24 635	14,76
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-38 430,78	14 647,10	- 53 078	-362,38
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	4 069,78	3 942,50	127	3,23
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	4 069,78	3 942,50	127	3,23
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	0,32			N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

BILAN FINANCIER

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)	0,32			N/S
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	4 069,46	3 942,50	127	3,22
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-34 361,32	18 589,60	- 52 951	-284,84
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	157 228,95	185 544,15	- 28 315	-15,26
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	191 590,27	166 954,55	24 636	14,76
EXCEDENT OU DEFICIT	-34 361,32	18 589,60	- 52 951	-284,84
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				